



BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du mercredi 24 novembre 2010

Sont présents :

Michel Denoual, Christian Lemée, Yves Périon, Hubert Busson, Marie-Madeleine Le Thiec, Marie Paule Burguin, Gilbert Duval, Mikaël Gombaudo, Béatrice Malgogne, Patrice Périon, Philippe Saloux, Thierry Vaillant.

Excusés :

Maryline Jugault
Jérôme Robin
Pascal Ravache

Mikaël Gombaudo est nommé secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance à 19h.

Il demande au conseil municipal l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour, concernant la modification des statuts du SIVOM de La Roche- Bernard. Le Conseil accepte.

Approbation du compte rendu de la séance du 27 octobre 2010

Le compte-rendu est approuvé avec la modification suivante concernant la subvention versée à l'école publique de Saint-Dolay « Accord pour le versement d'une subvention dont le montant serait équivalent à celle qui a été versée récemment à l'Ecole Publique de Fégréac, soit 396,22€ par élève ».

1- Extension et rénovation de l'ensemble socio-éducatif : avenants au marché

Le Maire présente à l'ensemble du conseil les avenants des lots 2 « gros œuvre », 5 « couverture », 6 « serrurerie », 12 « plomberie » et 13 « électricité » concernant les travaux de l'ensemble socio-éducatif à l'aide du tableau suivant :

Lot	Objet	Entreprise	Montant HT	Option	Marché HT	Avenant	Marché total HT	Marché total TTC
2	Gros œuvre	INTERBATIMENT	24 076,32		24 076,32	1 510,00	25 586,32	30 601,24
5	Couverture	LG METAL	28 885,07	200,00	29 085,07	2 527,05	31 612,12	37 808,10
6	Serrurerie	LG METAL	13 717,00	1 850,00	15 567,00	-530,00	15 037,00	17 984,25
12	Plomberie	RYO	62 464,12	1 626,25	64 090,37	1 348,37	65 438,74	78 264,73
13	Electricité	DE DECKER	40 000,00	327,60	40 327,60	3 472,96	43 800,56	52 385,47

Pour l'essentiel, ces avenants sont dus à la mise aux normes sécuritaires de la salle suite à son changement de classement et à la modification des descentes d'eaux pluviales et l'intervention sur les chéneaux (rigoles à la base du toit conduisant l'eau vers les gouttières).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les avenants présentés.

2- Décision modificative en section d'investissement

Le Maire présente au conseil municipal les travaux de voirie engagés pour fin 2010 et qui seront à payer avant le vote du budget 2011. Pour l'instant une décision modificative n'est pas à prévoir, un point trésorerie sera fait lors du prochain conseil.

Par ailleurs, des opérations d'ordre ont été passées pendant l'exercice comptable 2010 mais elles ne s'équilibrent pas dans les prévisions budgétaires. Il conviendrait de prendre la décision modificative suivante :

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Compte	Montant	Chapitre	Compte	Montant
042	6811	- 823,00	042	773	+ 823,00

Le Maire précise que cette décision modificative n'a pas de répercussion sur le budget.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote la décision modificative à la section de fonctionnement du budget.

3- Renouvellement du contrat enfance jeunesse de la Communauté de Communes du Pays de Redon

Le Maire rappelle au conseil municipal qu'il existe un contrat enfance jeunesse sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Redon (CCPR), entre les communes membres de la C.C.P.R. et les CAF d'Ille et Vilaine, Morbihan et Loire-Atlantique.

Ce contrat est renouvelé pour la période 2010/2013, avec pour Théhillac, les actions suivantes :

- accueil de loisirs sans hébergement (dont le fonctionnement se fait en convention avec St-Dolay)
- participation à la garderie périscolaire de l'Ogec

Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer le contrat enfance jeunesse 2010/2013.

Le Conseil Municipal donne son accord.

4- Entretien professionnel annuel pour le personnel communal

Le Maire explique au conseil que tous les ans le personnel titulaire de la commune est évalué dans son travail à travers une procédure de notation. Toutefois, pour les années 2010, 2011 et 2012 un décret permet d'expérimenter l'entretien professionnel à la place du système de notation actuel. Lors de cet entretien un compte rendu est produit, celui-ci doit être signé par le personnel, puis versé à son dossier individuel.

Les comptes-rendus des entretiens professionnels sont pris en compte lors des promotions du personnel.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la mise en place de cette procédure.

5- SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) de La Roche-Bernard : modification des statuts

Le Maire présente les statuts du SIVOM votés par le syndicat lors de sa séance du 18 novembre 2010. Ces modifications sont dues au transfert des compétences « point accueil emploi », « chantiers

d'insertion », « accueil des gens du voyage » et « transports scolaires » du SIVOM vers la communauté de communes du Pays de La Roche-Bernard.

Les compétences « assainissement collectif » et « gestion de l'école publique des petits murins » ont été transférées du SIVOM vers les communes de La Roche-Bernard et de Nivillac.

Le SIVOM de La Roche-Bernard garde les deux compétences suivantes :

- 1) gestion et entretien du bâtiment et du site anciennement à usage d'incinérateur,
- 2) pôle petite enfance composé du relais assistant maternelle et la gestion des centres multi accueil réservés aux enfants de 0 à 3 ans.

La commune de Théhillac n'est concernée que par la première compétence.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les statuts modifiés et désigne comme délégué Michel Denoual et Marie-Madeleine Le Thiec, déléguée suppléante.

6- Divers

6.1) Chemin rural n°111

Le Maire informe le Conseil Municipal de la requête formulée par Monsieur Le Verger auprès des service du cadastre de Vannes, celle-ci faisant suite à deux courriers précédemment reçus en mairie, concernant le chemin rural n°111. En effet, Monsieur Le Verger souhaite avoir des précisions sur la propriété de ce chemin.

6.2) Prochaines réunions

Mercredi 1^{er} décembre 2010 : 19h00 réunion sur l'étude des zones humides dans le cadre du PLU

Jeudi 2 décembre 2010 : 19h30 intervention de Monsieur Jean-Louis FOUGERE, président de la Communauté de Communes du Pays de Redon

Lundi 6 décembre 2010 : 9h30 réunion sur l'étude de l'assainissement collectif dans le cadre du PLU

Lundi 13 décembre 2010 : 20h30 commission finances

Le dimanche 9 janvier 2011 à 11h00 Vœux du Maire à la salle des Mitaüs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Prochaine réunion de conseil le mercredi 22 décembre 2010 à 19h30

INFORMATIONS

Premiers secours

La caisse locale de GROUPAMA de La Roche-Bernard, organise, en collaboration avec les sapeurs pompiers de La Roche-Bernard, une session de formation aux premiers secours. Cette formation se déroulera, début 2011, sur 3 demi-journées (le samedi) à la caserne des pompiers de La Roche-Bernard. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie.